

## Des papiers pour les enfants d'étrangers clandestins

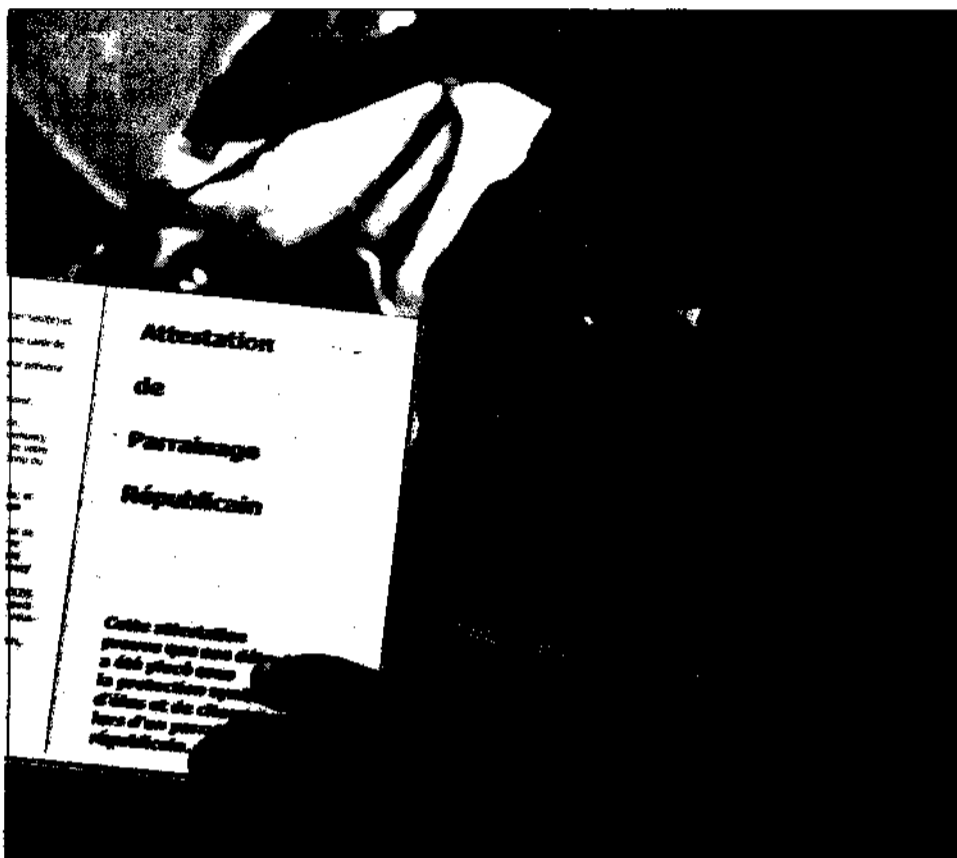
■ Des parrainages républicains ont eu lieu à Orléans, Fleury et Saint-Jean-de-la-Ruelle ce week-end. Un acte symbolique d'élus et de personnalités pour protéger les enfants de sans-papiers.

« Un acte symbolique de protection » des enfants de sans-papiers. Comme partout en France, trois cérémonies de parrainage républicain ont eu lieu ce week-end dans l'agglomération. Des personnalités, des élus et des citoyens ont pris l'engagement « d'œuvrer pour la régularisation » de leurs filleuls, des enfants dont les parents étrangers sont sans titre de séjour ou de jeunes majeurs également menacés d'expulsion. Le préfet a, lui, réaffirmé « qu'il n'y aurait pas de reconduites systématiques de familles » cet été (lire en pages départementales et dans notre édition de demain).

« Nous sommes là pour faire œuvre de fraternité à l'égard de ces enfants que nous nous honorons d'accueillir dans les écoles de la République », a dit en préambule le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui samedi, place de la République a présidé vingt-cinq parrainages par les élus municipaux de gauche, deux associations et des personnalités. Parmi celles-ci, le metteur en scène Olivier Py et le chorégraphe Joseph Nadj, tous les deux déjà au festival d'Avignon mais qui avaient « signé avant de partir » le certificat de parrainage de leur filleul. Ce certificat, « premier papier » symbolique, a aussi été donné dimanche à Saint-Jean-de-la-Ruelle et à Fleury.

### « Il y a des lois qu'il faut changer »

« Il ne s'agit pas pour moi de défier la loi. En même temps, c'est notre rôle d'élus de dire qu'il y a des lois qu'il faut changer »,



SAMEDI, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. Comme une trentaine d'enfants et jeunes majeurs étrangers menacés d'expulsion, Jean-Baptiste a reçu son « premier papier », un certificat de parrainage. (Photo : Th. Bougot.)

a indiqué Christophe Chaillou, le maire et conseiller général socialiste de Saint-Jean-de-la-Ruelle qui a présidé le parrainage de neuf enfants vivant dans sa commune. C'est notamment le conseil municipal, « toutes sensibilités politiques confondues et à l'unanimité », qui a pris sous sa protection une famille congolaise. La cérémonie s'est dérou-

lée à la mairie en présence de la députée européenne, Marie-Noëlle Lienemann.

Au même moment, place de la République à Fleury-les-Aubrais, Alain Roméro, élu d'opposition, et Christine Perrichon, responsable de la chorale Crescendo, ont pris sous leur aile, un jeune Géorgien de 17 ans, arrivé en France en 2002 avec ses parents et son

frère aîné. La cérémonie, qui réunissait une bonne cinquantaine de personnes s'est déroulée devant la mairie puisque le maire, Pierre Bauchet — par ailleurs engagé auprès d'autres familles — n'avait pas autorisé le déroulement de ce baptême républicain à l'hôtel de ville.

Katia Beaupetit et Sandrine Séon.

### « On a besoin d'eux »

« Son école est tout près de chez moi... », explique Patrice Douchet aux côtés de Jean-Baptiste, 4 ans, né en France et élève de l'école orléanaise des Cordiers, et de sa maman angolaise. Pour le directeur du théâtre saranais de La Tête noire, être parrain est « un acte fondamental, totalement citoyen. L'avenir de

notre pays passe par le soutien à ces gens en détresse mis en difficulté par le pillage depuis des décennies des pays du tiers-monde... ».

Professeur à l'université, Gabriel Bergougnieux se dit animé d'un « sentiment humaniste. Des enfants qu'on expulse, c'est inconcevable. Cela peut paraître

sentimental. Mais on sait qu'en République démocratique du Congo (le pays de son filleul), il se passe des choses terribles. »

« J'ai voulu être marraine, ici dans ma ville, parce qu'on a besoin d'eux. Sinon on tombe dans l'obscurantisme », résume la comédienne stéouruellane, Marie Landais.

### Tous les parrains

**À Orléans** : G. Audax (metteur en scène), G. Bergougnieux (professeur à l'université), P. Douchet (théâtre de la Tête noire), A. Hatton (compagnie Adar), F. Juszek et A. Korach (théâtre de la Tortue magique), M. Leblanc (marionnettiste), A. Malissard (universitaire), C. Malric (Scène nationale), C. Massas (compagnie Amédée Bricolo), C. Mouchard (universitaire), J. Nadj (centre chorégraphique national), G. Pajon (metteur en scène), J.-B. Puech (universitaire), O. Py (centre dramatique national), F. Robbe (directeur d'établissement culturel), C. Sterne (metteur en scène), A. Volodine (écrivain), Le Planning Familial, FOL 45 Ligue

de l'Enseignement, les élus J. Beauvallet, M. Brard, A. Casamiquela, J.-P. Delport, P. Martineau, H. Mouchard-Zay, M. Prahecq et J.-P. Sueur.

**À Saint-Jean-de-la-Ruelle** : le conseil municipal dans son ensemble et à titre individuel, les élus F. Bonvallet, C. Foiret, M. Lemoine, P. Nieto et J.-P. Van Glabeke, T. Berthelemy (secrétaire départemental du syndicat FSU), la comédienne M. Landais et M.-T. Delvigne du Réseau réciproque d'échanges des savoirs.

**À Fleury** : A. Roméro, conseiller municipal d'opposition (PC) et conseiller d'orientation psychologue, et Ch. Perrichon, directrice de la bibliothèque départementale du Cher.